

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
du 19 avril 2012**

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CAGP-ACPD^{MD}

Mission de la CAGP-ACPD^{MD}
Assurer l'essor des dons planifiés au Canada

Vision de la CAGP-ACPD^{MD}
**Permettre à chacun de faire un don à la hauteur
de ses aspirations au moyen d'une planification judicieuse**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

19 avril 2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CAGP-ACPD^{MD}

TABLE DES MATIÈRES

NOS RESSOURCES HUMAINES EN 2011-2012	3
ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	8
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	10
RAPPORT DU PRÉSIDENT.....	14
OBJECTIFS À ATTEINDRE D'ICI 2013, RAPPORT OPÉRATIONNEL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	15
ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL POUR 2011-2012	21
NOTICES BIOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE 2010-2011.....	22
NOTICES BIOGRAPHIQUES DES CANDIDATS AU CONSEIL POUR 2011-2012	26
RÈGLES DE PROCÉDURE CONCERNANT LES ASSEMBLÉES.....	27

Les membres peuvent obtenir des exemplaires des états financiers vérifiés de l'exercice 2011-2012.

CAGP · ACPDP™

CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONN PLANIFIÉS

NOS RESSOURCES HUMAINES EN 2011-2012 (MEMBRES DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET MEMBRES BÉNÉVOLES)

Membres du conseil d'administration de l'association en 2011-2012

Roger Lee, président
Marilyn Monson, vice-président
Ross Young, trésorier
Charles O'Neil, secrétaire
Bob Strachan
Darren Klass-Priessen
Malcolm Berry
Peggy Killeen
Doug Puffer

Employés du bureau national en 2011-2012

Diane MacDonald, directrice générale
Anne Williams, Agente financière et administrative
Richelle Richardson, Coordonnatrice du perfectionnement professionnel
Dominique Jolicoeur, coordonnatrice des communications et coordonnatrice nationale du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}
Kat King, Adjointe de projet

Bureau national de la CAGP-ACPDP^{MD}

325 rue Dalhousie, bureau 201, Ottawa (Ontario) K1N 7G2
Tél. : 613-232-7991 ou 888-430-9494, Fax : 613-232-7286
www.cagp-acpdp.org, <http://www.unheritageapartager.ca>

NOS BÉNÉVOLES

Nous présentons, dans les pages qui suivent, la liste des bénévoles dont la contribution est inestimable pour assurer le fonctionnement productif de la CAGP-ACPDP^{MD}. Les comités opérationnels travaillent en étroite collaboration avec la directrice générale en vue de la réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration de la CAGP-ACPDP^{MD}.

Nota Bene : Si votre nom ne figure pas dans la liste, veuillez recevoir nos excuses et nos remerciements. Cette liste a été compilée à partir des noms figurant dans nos dossiers en date du 16 mars 2012.

MEMBRES BÉNÉVOLES DES COMITÉS OPÉRATIONNELS EN 2011-2012

Les comités opérationnels travaillent en étroite collaboration avec la directrice générale en vue de la réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration de la CAGP-ACPDP^{MD}. Je tiens à remercier tous les membres de ces comités qui ont travaillé sans relâche tout au long de l'année.

Comité d'accueil du congrès 2012

Sara Neely (prés.)	Calvin Fong	Carla Funk
Dawn Tipton	Natasha Benn	Norma Cameron
Patrick Corrigan	Paul Longtin	Barbara Toller
Trudy Farrell	Jennifer Jesechko	Joy Spencer Barry
Diane Laundry (staff)		

Comité de la programmation du congrès 2012

Jill Nelson (prés.)	Diane Laundry (staff)	Norma Cameron
Calvin Fong	Sara Neely	Michelle M.B. Osborne
Jo-Anne Ryan	Jasmine Sweatman	Dawn Tipton

Comité des relations gouvernementales

Susan Manwaring (prés.)	Malcolm Burrows	Margaret Mason
Robert Kleinman	Sylvia Ugolini	DeWayne Osborn
Terrance Carter	Roger Lee (Board-Chair)	Bradley Offman
Christopher Richardson	Janice Margolis	Joanne Ryan
Elizabeth Moxham	Elena Hoffstein	Ann Jackson (retraité)

Comité consultatif national des tables rondes et des adhésions du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}

Catherine M. Hurley (prés.)	Jeff Sniderman	Liza Fernandes
Carey Bornn	Lucille Grimard	Joy Spencer-Barry
Calvin Fong	Alain Levesque	Natasha Benn
Paul Spelliscy	Edie Smith	Tamara Coleman-Lawrie
Glenn Stewardson	Don Gordon	Gail Burton
Marcella Zanella	Leigh Rowland	Darren Sweeney
Liz Dobbs Jones		

Comité national de la formation

(prés.) (Diane MacDonald)	Malcolm Burrows	Norma Cameron
DeWayne Osborn	Michelle Osborne	Janice Margolis
Brian Shea	Helen DeBoer-Daggett	Brad Offman

MEMBRES BÉNÉVOLES DES TABLES RONDES EN 2011-2012

Les responsables des tables rondes travaillent en collaboration avec la directrice générale en vue de la réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration de la CAGP-ACPDP^{MD}. Les responsables bénévoles de ces comités travaillent tout au long de l'année afin de mettre sur pied des activités d'information et de formation de qualité dans 23 régions du pays.

Je vous remercie tous du solide soutien que vous accordez aux membres de la CAGP-ACPDP^{MD} à l'échelle locale. Le partage entre membres de leurs connaissances et de leur savoir-faire constitue une valeur fondamentale de l'association et contribue à son essor et à l'augmentation des compétences de ses membres.

Table ronde du nord de l'Alberta

Mien Jou	Michele Shea	Carole Pickering
Derek Michael	Beverly Sawchuk	Jan Guerin
Joyce Tutt		

Table ronde du sud de l'Alberta

Neil Williams	Janelle Wakaruk	David Beavis
Cindy Neufeld	Debra Klippenstein	Gail Burton
Brian Duclos	Alen Okanvic	Tara Friesen
José Guillén	Edie Smith	Mike Skrypnek

Table ronde de la région de Vancouver

Paul Spelliscy	Linda Ashton	Jerry Halma
Nicole Jeschelnik	Calvin Fong	Emily Clough
Tim Staunton	Joanne McLellan	Robert Gagliano
Tessa MacDougall	Michelle Bernard	Melanie Brooks
Diane Haarstad	Paola Coronado Hass	

Table ronde de l'Île de Vancouver

Dawn Tipton	Paul Longtin	Natasha Benn
Joy Spencer-Barry	Barbara Toller	Shamim Pirani

Table ronde du Manitoba

Jackie Markstrom	Beth Proven	DeWayne Osborn
Chris Chipman	Liz Kovach	Jackie Markstrom
Sarah Crowley	Krislyn Glays	Patrick O'Connor

Table ronde de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)

William S. Kim Anderson	Catherine MacBean
-------------------------	-------------------

Table ronde de Terre-Neuve

Catherine Barrett	Deborah Glassman	Craig Bishop
Michelle Northover	Kevin Smith	

MEMBRES BÉNÉVOLES DES TABLES RONDES EN 2011-2012 (suite)

Table ronde de la Nouvelle-Écosse

Glenn Stewardson	Kelly Power	Mary Theresa Ross
Bonnie Boyd-Read	Toni Croft	Ann Vessey
Jane Rafuse		

Table ronde de Chatham-Kent

Brad Langford	Nan Stuckey	David Drouillard
Joseph Mares		

Table ronde de la région de Toronto

Marcella Zanella	Jeff Sniderman	Cynthia Collantes
Amanda Stacey	Michelle Brome	Emelita Ervin
Jim Lawson	Martha Drake	Leigh Rowland
Winsor Pepall	Alanna Jones	Liza Fernandes
Ann Gorewill	Don Allen	Peter Ramsay

Table ronde de Niagara/Golden Horseshoe

Nancy Handrigan	Mary Kay Aird	Patti Johnstone
Mary Goodfellow	Tamara Coleman-Lawrie	Lisa Gonnering
Paulette Kinmond	Marla Nasello-Smith	Brian Kon

Table ronde de London

Ryan Fraser	Rachel Bayley	Sue McLean
Lisa Mazurek	Joanne Beaton	Bev Trist-Stewart
Susan Relecom		

Table ronde d'Ottawa

Claude Drouin	Jamian Logue	Barry Bloom
Lucie Châtelain	Karen Cooper	Karen Flynn
Vicky Wilgress	Jane Lee Rand	Monique Archambault
Ken Gorman	Joanna Luciano	

Table ronde de Quinte

Liz Dobbs Jones	Frank Lockington	Ron Kelly
Hazel Lloyst		

Table ronde de Waterloo-Wellington

Susan St. John	Gillian Flanagan	Paul Dickson
Ken McGowan	Darren Sweeney	Caroline Oliver

Table ronde du comté de Windsor et d'Essex

Tim Jones	Kim Willis-More	Emma Darby
Nancy Parker	Melissa East Aspila	

Table ronde de l'Île-du-Prince-Édouard – Summerside

Barb Dunphy-Gotell	Helen Chapman	Charlotte Comrie
Lisa Lamb	Tracy Comeau	

MEMBRES BÉNÉVOLES DES TABLES RONDES EN 2011-2012 (suite)

Table ronde de la région de Montréal

Marie-Anne Desjardins	Lucille Grimard	Nancy Langlois
Chantal Thomas	Alain Lévesque	Maryse Legault
Marie-Claude Matton	Benoît Cardin	

Table ronde de la région de Québec

Claude Parent	Nathalie Côté	Jean-Sébastien Brabant
Jean-Denis Côté	Christine Bouche	

Table ronde de la région de Mauricie

Suzanne Cusson	Jean-Michel Dubord	Carmen Poudrier
----------------	--------------------	-----------------

Table ronde de la région de Prince Albert

Merv Bender	Robert Dalziel	Laurent Fournier
-------------	----------------	------------------

Table ronde du nord de la Saskatchewan

Darren Ulmer	Coni Evans	Wendy Cooper
Vicky Corbin	Jocelyne Hamoline	

Table ronde du sud de la Saskatchewan

Judy Davis	Dennis Duckerin	Sharon Kremeniuk
Brian Wonnick	Jeanette Kelly	Todd Dixon
Robbie Gamble	Douglas Stroud	

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DATE	Le jeudi 19 avril 2012
HEURE	de 12 h 30 à 14 h
LIEU	Victoria Conference Centre 720 Douglas Street Victoria, Colombie-Britannique V8W 3M7 Téléphone : 1-250-361-1000

ORDRE DU JOUR

* L'inscription des membres commence à 12 h 30

Les travaux de l'assemblée débuteront dès que le quorum sera atteint.
Quorum = 50 membres présents ou représentés par des mandataires.

Président : R. Lee

- 1. Ouverture à 12 h 30** **R. Lee**
- 2. Mot de bienvenue** **R. Lee**
- 3. Approbation de l'ordre du jour** **R. Lee**

Proposition

IL EST RÉSOLU d'adopter tel quel l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

- 4. Approbation du procès-verbal du 14 avril 2011** **R. Lee**

Proposition

IL EST RÉSOLU d'adopter tel quel le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 avril 2011.

- 5. Rapport du président** **R. Lee**
- 6. Rapport sur la réalisation des objectifs en 2010-2011 et états financiers** **D. MacDonald**
- 7. Rapport et désignation des vérificateurs** **R. Young**

Proposition

**IL EST RÉSOLU d'adopter tel quel le rapport des vérificateurs pour 2011-2012 et de désigner le cabinet de comptables agréés McCay Duff and Company LLP comme vérificateur pour l'exercice financier 2012-2013, à charge pour le Conseil d'administration de fixer sa rémunération.*

- 8. Rapport du Comité de recrutement de candidats au conseil** **P. Killeen**

9. Élection des administrateurs

P. Killeen

Proposition

ATTENDU QUE le nombre d'administrateurs de l'association est fixé à neuf (9), que quatre (4) postes seront vacants au moment de l'assemblée générale annuelle de 2012 et qu'il convient de procéder à leur élection :

IL EST RÉSOLU QUE les quatre (4) candidats figurant sur la liste qui suit soient élus à titre d'administrateurs au sein du conseil d'administration de la CAGP-ACPDP^{MD}, à savoir :

Ross Young – mandat de deux ans, Bob Strachan – mandat de deux ans, Amanda Stacey – mandat de deux ans, Carla Gervais – mandat de deux ans.

10. Présentation du conseil d'administration pour l'année 2012-2013

R. Lee

11. Tirage d'une adhésion à la CAGP-ACPDP^{MD}

R. Lee

12. Varia

R. Lee

13. Levée de la séance

R. Lee

Proposition

IL EST RÉSOLU de lever la 19^e séance de l'assemblée générale annuelle de la CAGP-ACPDP^{MD}.

**Note : Cette proposition porte sur deux activités :*

1) L'acceptation du rapport du vérificateur de 2011-2012, et

2) La désignation des vérificateurs pour 2012-2013

Procès-verbal de la 18^e assemblée annuelle générale

DATE Le jeudi 14 avril 2011

HEURE De 12 h 15 à 14 h (HNE)

LIEU Hôtel Hilton Toronto
145 Richmond St. West
Toronto (Ontario) M5H 2L2
Téléphone : 1-416-869-3456

Président : Roger Lee

- 1 Ouverture à 12 h 45 R. Lee
- 2 Mot de bienvenue R. Lee

Le bureau national n'a reçu aucune demande de vote par mandataire ni aucun vote par correspondance.
Le quorum a été confirmé (membres présents : 291).

- 3 Approbation de l'ordre du jour R. Lee

Proposition

IL EST RÉSOLU d'adopter tel quel l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.
Proposée par Ross Young
Appuyée par Margaret Mason.
Adoptée

- 4 Approbation du procès-verbal du 13 mai 2010 R. Lee

Proposition

IL EST RÉSOLU d'adopter tel quel le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 13 mai 2010.
Proposée par Mike Strathdee
Appuyée par Christopher Richardson
Adoptée

- 5 Rapport du président R. Lee

Roger a fait référence au rapport d'activité publié par l'association. Il a mis l'accent sur la proposition de changement de nom de l'association qui deviendrait « Canadian Association for Gift Planning / Association Canadienne pour les dons planifiés (CAGP-ACDP) ».

Roger a remercié les membres du conseil, le personnel du bureau national, les membres de l'association, ainsi que les innombrables bénévoles qui se sont dévoués pour la CAGP-ACDP^{MD}.

- 6 Rapport sur la réalisation des objectifs de 2013 et états financiers D. MacDonald

Diane MacDonald a remercié Roger pour son rapport. Elle a fait référence au rapport d'activité publié par l'association puis a passé en revue l'état de réalisation des **OBJECTIFS À ATTEINDRE D'ICI 2013, à savoir les suivants :**

1. Que la CAGP-ACPD^{MD} soit reconnue comme le chef de file en matière de dons planifiés au Canada par deux organismes nationaux; 2. Que l'association mette en place un programme de formation qui permettra à ses membres de parfaire un apprentissage complet des dons planifiés au moyen d'activités de formation nationales et locales; 3. Que l'association compte 3 000 membres afin qu'elle demeure le porte-parole par excellence au Canada en matière de dons planifiés; 4. Que 80 % de ses membres soient pleinement satisfaits des occasions de réseautage qui leur sont offertes; 5. Qu'il y ait au moins vingt reportages positifs par année dans les grands médias au sujet des dons planifiés ou de la CAGP-ACPD^{MD}; 6. Que le rôle de la CAGP-ACPD^{MD} soit instrumental pour ce qui est de l'adoption de nouvelles dispositions législatives concernant les fiducies de rentes avec droit réversible à un organisme de bienfaisance et les dons de biens immobiliers; 7. Que la CAGP-ACPD^{MD} explore les possibilités de devenir un chef de file de la recherche en matière de dons planifiés au Canada.

Les faits saillants de cette année :

- Les compagnies d'assurance Great West et Canada Life ont signé un nouveau contrat de deux autres années avec la CAGP-ACPD^{MD}.
- RBC Gestion de patrimoine en est à sa 14^e année de commandite
- 19 000 visites sur le site web de l'association
- Cours d'une journée sur les dons planifiés – neuf séances du cours ont eu lieu un peu partout au Canada en 2010, avec un total de 320 participants.
- Le nombre de membres s'élève actuellement à 1290.

Diane a ensuite précisé les progrès réalisés en 2010-2011 en vue de l'atteinte des objectifs fixés pour 2013. Elle a parlé du nombre des adhérents et des activités, du nouveau site du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} et du travail du comité sur les relations gouvernementales. Elle a ensuite remercié les bénévoles, les membres et les président(e)s des tables rondes qui contribuent grandement aux réussites de l'association.

Diane a ensuite annoncé l'ajout d'un nouveau partenaire, à savoir Logilys qui offrira un rabais aux membres pour l'utilisation de son nouveau programme complet de base de données sur les dons.

Bilan financier : Diane a passé en revue les résultats financiers pour 2010-2011. Résultats financiers pour 2010-11 : perte de 4 471 \$; congrès d'Edmonton : profit de 40 343 \$.

Roger a remercié Diane pour son rapport.

7. *Rapport et désignation des vérificateurs*

T. Riglar

Proposition

IL EST RÉSOLU d'adopter tel quel le rapport des vérificateurs pour 2010-2011 et de désigner le cabinet de comptables agréés McCay Duff and Company LLP comme vérificateur pour l'exercice financier 2011-2012, à charge pour le Conseil d'administration de fixer sa rémunération.

Proposée par Doug Puffer

Appuyée par Greg Lichti

Adoptée

8. Rapport du Comité de recrutement de candidats au conseil

R. Young

Ross a présenté le rapport suivant :

Les règlements de l'association (Article 6.5) stipulent que les candidats aux postes de membres du conseil d'administration peuvent être choisis à partir d'une liste de candidats constituée par le comité de recrutement des candidats au conseil nommé par le conseil d'administration, ou de noms de membres ayant reçu une quantité suffisante d'appuis. Tel qu'il est stipulé par l'article 6.2 du règlement, la durée du mandat des membres du conseil est de un (1) ou deux (2) ans. Les membres du conseil peuvent y siéger pendant trois mandats consécutifs.

Il y a en tout neuf (9) postes de membres au conseil d'administration. Deux (2) membres sont à mi-mandat et continueront de siéger au conseil jusqu'à la prochaine assemblée annuelle d'avril 2012. Il est nécessaire d'élire ou de réélire sept (7) membres du conseil pendant la présente assemblée.

Pour aviser les membres de la CAGP-ACPD^{MD} du lancement du processus de mise en candidature au conseil, l'association a demandé aux membres qui le désiraient, au début de décembre 2010, de manifester leur intérêt pour ces postes ou d'organiser leur mise en candidature. Un article portant sur ce sujet a été publié dans l'édition de décembre du PLANNER et un avis de rappel a été envoyé au début de janvier.

À la date limite du 14 janvier, nous n'avons reçu aucune demande formelle de mise en candidature, plusieurs personnes avaient envisagé de se présenter et une expression d'intérêt avait été soumise. Par ailleurs, deux (2) de nos administrateurs en poste se sont montrés désireux de siéger au conseil pour un mandat additionnel de un (1) an.

Ces sept (7) personnes ont été placées sur la liste des candidats recommandés par le conseil au cours de sa réunion de mars. Les candidats proposés ont été approuvés par le conseil. Ils seront présentés par Roger.

Élection des administrateurs

Proposition

ATTENDU QUE le nombre d'administrateurs de l'association est fixé à neuf (9), que sept (7) postes seront vacants au moment de l'assemblée générale annuelle de 2011 et qu'il convient de procéder à leur élection :

CAGP · ACPDP™

CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONS PLANIFIÉS

IL EST RÉSOLU QUE les sept (7) candidats figurant sur la liste qui suit soient élus à titre d'administrateurs au sein du conseil d'administration de la CAGP-ACPDP^{MD}, à savoir :

9. Roger Lee - mandat d'un an
Charles O'Neil - mandat de deux ans
Marilyn Monson - mandat de deux ans
Doug Puffer - mandat de deux ans
Malcolm Berry - mandat de deux ans
Darren Pries-Klassen - mandat de deux ans
Peggy Killeen - mandat de deux ans.

Proposée par Paul Spelliscy

Appuyée par Neil Williams

Adoptée.

10. Présentation du conseil d'administration pour l'année 2011-2012 R. Lee
R. Lee a présenté les membres du C.A. pour 2011-2012 qui se sont tous levés.
11. Tirage d'une adhésion à la CAGP-ACPDP^{MD}. R. Lee a procédé au tirage d'une adhésion à R. Lee
la CAGP-ACPDP^{MD}. Kenneth Rowlands, de l'Armée du Salut en a été le gagnant. /D. MacDonald
12. Varia R. Lee
13. Levée de la séance R. Lee

Proposition

IL EST RÉSOLU de lever la 18^e séance de l'assemblée générale annuelle de la CAGP-ACPDP^{MD}.

Proposée par DeWayne Osborn

Appuyée par Michael Blanchford

Adoptée.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

pour l'année se terminant le 31 janvier 2012

Officiellement, je dois vous faire rapport des activités de l'année qui vient de s'écouler. Toutefois, nous avons consacré cette année tant d'efforts à préparer l'avenir que nous devons discuter aussi de ce que nous espérons accomplir au cours des prochaines années.

La raison pour laquelle nous avons consacré plus de temps à envisager l'avenir qu'à la normale, même pour un conseil habitué à mettre l'accent sur la vision d'avenir, c'est que nous sommes arrivés à la dernière année du plan stratégique de cinq ans que nous avons établi en novembre 2007. Il est à noter que ce plan était le premier plan stratégique quinquennal de l'association axé sur des politiques.

Dans ses délibérations au sujet de l'avenir de cette association, le conseil a examiné de nombreux facteurs et a consulté de nombreuses sources. Nous avons beaucoup appris sur l'immense talent de nos nombreux membres et affiliés. Nous avons aussi appris à fixer des objectifs réalistes en fonction des ressources disponibles et à réaliser que certains objectifs louables demeureraient simplement encore hors de portée pour le moment. Toutes ces leçons durement acquises nous seront utiles quand viendra le temps d'établir notre prochain plan stratégique en novembre prochain.

Notre processus d'apprentissage ne s'est toutefois pas arrêté. Nous tous, membres, avons besoin de dépasser les frontières de l'ordinaire et du quotidien que nous fixons, pour nous et pour notre travail, et de transmettre au conseil le résultat de nos réflexions afin que ces idées puissent alimenter le plan stratégique. C'est un aspect crucial du développement de la CAGP-ACPDP^{MD} qui est critique pour la santé de l'association.

Notre association arrive à un tournant décisif : elle continuera à demeurer pertinente, énergique et active, ou elle prendra la poussière. Cette affirmation peut paraître démesurément dramatique, mais le message qu'elle transmet ne l'est pas. Nous devons constamment évaluer si ce que nous faisons au sein de cet organisme est pertinent et s'il offre les avantages et les bienfaits auxquels les membres s'attendent et dont ils ont besoin.

Certains se demanderont à ce point, est-ce que la CAGP-ACPDP^{MD} prend la poussière et doit-on la balayer comme appartenant à une époque révolue ?

La réponse est un « NON » catégorique.

Il y a tant de potentiel dans ce que cet organisme et ses membres peuvent faire, en particulier étant donné l'état actuel du monde et les moments difficiles que nous traversons. Les gens ont besoin d'espoir et d'envisager la transmission d'enrichissements durables, et c'est cela que nous, en tant que membres, pouvons leur offrir.

Le potentiel de notre organisme peut être exprimé de nombreuses façons. Davantage de formation, notamment des formations à distance en ligne. La certification, pas dans le sens de l'obtention d'un agrément au sein d'une profession autorégulatrice, mais plutôt dans le sens de l'obtention d'un certificat après avoir suivi un certain nombre de cours spécifiques. La prise de leadership dans le secteur par l'élaboration et l'offre de mesures fermes de rendement et de terminologie applicable aux dons planifiés. Le renforcement de notre rôle de porte-parole auprès du gouvernement en vue de l'adoption de changements législatifs favorables. Le recentrage de notre organisme sur le don planifié, dans un contexte global, et non plus seulement sur les professionnels en dons planifiés.

Ce sont toutes des possibilités, des aperçus de ce qui pourrait se concrétiser. Nous avons fait des progrès importants dans cette direction, par exemple par l'offre d'activités de formation comme la série de webinaires « Top six ». Le début d'un examen coordonné des recherches et des moyens de mesure dans le domaine des dons planifiés. Le travail soutenu des membres du comité des relations gouvernementales et les nombreux mémoires qu'ils ont soumis à l'ARC et aux membres du Parlement en vue d'obtenir un soutien législatif visant à encourager les dons planifiés.

Le travail qu'accomplira le conseil en novembre pour élaborer le prochain plan stratégique quinquennal cristallisera ces divers aspects en un tout cohérent. Tout ce que nous avons à faire, en tant que membres, c'est de partager nos réflexions, de repousser sans cesse les frontières de ce que nous estimons pouvoir faire et de croire que nous, en tant que membre et qu'organisme, pouvons faire quelque chose pour rendre le monde meilleur. C'est d'ailleurs ce que nous faisons, jour après jour.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement les autres membres du C.A., les membres des comités qui relèvent du conseil, les membres des comités opérationnels nationaux, les dirigeants de tables rondes, Diane MacDonald, Kat King, et le reste de l'équipe, qui ont tous apporté une grande contribution au fonctionnement de cette association au cours de l'année qui vient de s'écouler. Je tiens aussi tout spécialement à souligner le travail des bénévoles au sein de diverses tables rondes locales qui consacrent tant de temps et d'énergie à faire de cet organisme l'association dynamique et conviviale qu'elle est.

Le tout respectueusement soumis par Roger Lee,
Président du conseil d'administration de la CAGP-ACPDP^{MD}

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – REVUE DE L'ANNÉE Avril 2012

OBJECTIFS À ATTEINDRE D'ICI 2013

Que la CAGP-ACPDP^{MD} soit reconnue comme le chef de file en matière de dons planifiés au Canada par deux organismes nationaux;

Que l'association mette en place un programme de formation qui permettra à ses membres de parfaire un apprentissage complet des dons planifiés au moyen d'activités de formation nationales et locales;

Que l'association compte 3 000 membres afin qu'elle demeure le porte-parole par excellence au Canada en matière de dons planifiés;

Que 80 % de ses membres soient pleinement satisfaits des occasions de réseautage qui leur sont offertes;

Qu'il y ait au moins vingt reportages positifs par année dans les grands médias au sujet des dons planifiés ou de la CAGP-ACPDP^{MD};

Que le rôle de la CAGP-ACPDP^{MD} soit instrumental pour ce qui est de l'adoption de nouvelles dispositions législatives concernant les fiducies de rentes avec droit réversible à un organisme de bienfaisance et les dons de biens immobiliers;

Que la CAGP-ACPDP^{MD} explore les possibilités de devenir un chef de file de la recherche en matière de dons planifiés au Canada.

Ces objectifs énoncés par ordre de priorité constituent l'orientation stratégique établie par le conseil de la CAGP-ACPDP^{MD}. Les OBJECTIFS initiaux ont été légèrement modifiés pendant les journées de réflexion du conseil tenues en novembre 2010. Conformément au modèle de régie interne, le conseil fixe des objectifs

que doit poursuivre l'association et il incombe à sa directrice générale de déterminer les moyens à prendre pour atteindre ces objectifs. Voici un résumé des progrès réalisés en 2011-2012 pour arriver à ces fins.

Objectif # 1 : Que la CAGP-ACPDP^{MD} soit reconnue comme le chef de file en matière de dons planifiés au Canada par deux organismes nationaux

Nous sommes heureux d'annoncer que la Corporation financière Mackenzie et le Groupe Investors ont tous deux confirmé qu'ils assureraient la commandite du nouveau programme *Associés Or*. Ce programme donne aux conseillers professionnels figurant sur la liste *Associés Or* la possibilité de mieux connaître la CAGP-ACPDP^{MD} en leur permettant de participer à des activités de formation locales et nationales au tarif réservé aux membres.

Nous sommes également reconnaissants pour le fidèle soutien que nous offre le groupe des compagnies d'assurance Great-West, London Life et Canada-Vie à titre de commanditaire du développement national du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} pour la dernière année de notre entente actuelle, à hauteur de 145 000 \$ par année. L'argent de ces commandites est notamment utilisé pour fournir des subventions aux sections locales du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}. C'est en 2011 que le plus grand nombre de subventions a été accordé. Dix-sept demandes de subventions ont été approuvées en vue de la réalisation d'activités locales de promotion du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER pour un total de 60 000 \$, sous forme d'activités de sensibilisation du public et d'annonces publicitaires (bus, panneaux, journaux, radio, télé, etc.).

Ces trois organismes que sont la Corporation financière Mackenzie, le Groupe Investors, auxquels s'ajoute le groupe des compagnies d'assurance Great-West, London Life et Canada-Vie, montrent qu'ils considèrent que la CAGP-ACPDP^{MD} est un chef de file en matière de dons planifiés en s'engageant dans une commandite qui fournit un atout à leurs conseillers et à leurs intervenants. Nous remercions aussi les quelque 28 commanditaires du congrès de 2011 qui ont apporté une contribution totale de 132 208,69 \$. Il est également particulièrement important de souligner l'engagement à long terme de notre principal commanditaire du congrès, RBC Gestion du patrimoine, qui commandite son 15^e congrès cette année (2012). Nous remercions aussi les quelque 28 commanditaires du congrès qui nous apportent leur soutien année après année.

Objectif # 2 : Que l'association mette en place un programme de formation qui permettra à ses membres de parfaire un apprentissage complet des dons planifiés au moyen d'activités de formation nationales et locales

Notre nouveau *Cours d'une journée sur les dons planifiés* était destiné à servir d'introduction aux dons planifiés ou de cours de rafraîchissement. En 2010, le cours a été donné neuf fois d'un bout à l'autre du pays à quelque 320 participants, dont 220 n'étaient pas membres de l'association. En 2011, nous avons organisé un cours réunissant 50 participants, dont 24 n'étaient pas membres de l'association. Le nombre inférieur de cours d'un jour sur les dons planifiés donnés en 2011 est en partie attribuable à la diminution des demandes et à notre choix de prendre le temps de trouver de nouveaux endroits et de nouvelles possibilités pour la tenue de ce cours. Nous prévoyons le donner plus souvent en 2012 partout au Canada.

Nous avons été particulièrement heureux d'annoncer le lancement de la nouvelle série de webinaires produits par la CAGP-ACPDP^{MD} en janvier 2012. Parmi les sujets traités par ces webinaires, mentionnons notamment : le marketing des dons successoraux; la délivrance de reçus de dons; l'inclusion des dons planifiés dans les dons majeurs; et comment parler de bienfaisance aux donateurs.

Nous remercions le comité national de la formation de la CAGP-ACPDP^{MD} qui a accompli un travail remarquable cette année. Nous cherchons non seulement à offrir une formation séquentielle, mais aussi un programme de cours aux membres de la CAGP-ACPDP^{MD}. Nous avons également exploré les avenues

suivantes en 2011 : 1) Changements positifs apportés au Cours canadien sur les dons planifiés en y ajoutant une nouvelle tâche d'élaboration de plan de marketing et des devoirs au milieu de la journée plutôt que le soir; 2) Établissement de partenariat avec MindPath Conference à Toronto en octobre 2011; 3) Rencontre en personne d'une demi-journée en avril 2011 avec l'équipe de la formation pour déterminer le public cible, préciser le contenu relatif au marketing et à la promotion et mettre au point un document sur l'apprentissage progressif pour le cours et; 4) Entente avec un fournisseur de logiciels pour nos webinaires, établissement du prix et fixation du mandat en vue du lancement des webinaires nationaux de la CAGP-ACPDP^{MD} en 2012.

Objectif # 3 : Que l'association compte 3 000 membres

Le bureau national accorde son soutien aux tables rondes dans leur travail de recrutement de nouveaux membres tout au long de l'année. À cette fin, le bureau national a, cette année, effectué les démarches suivantes :

1. Continué de fournir des trousse d'information destinées aux membres potentiels aux tables rondes qui en ont fait la demande, fourni des trousse d'information et envoyé des courriels à des non-membres ayant assisté à des activités locales organisées par les tables rondes qui ont été identifiés par nos logiciels en ligne.
2. Pour la première fois, fourni une liste de membres potentiels à chacune des tables rondes en fonction du territoire qu'elles couvrent.
3. Nouveauté cette année : le 15 de chaque mois, les tables rondes recevront la liste de leurs membres, la liste de leurs Associés Or et la liste de leurs membres potentiels.
4. Organisé trois conférences téléphoniques cette année, fourni un solide soutien au programme des Associés Or et organisé un Forum des dirigeants de tables rondes fructueux. Le dernier Forum a été fréquenté par un nombre record de participants (29) qui représentaient 18 des 22 tables rondes.
5. Fourni des services d'inscription en ligne pour 57 activités organisées par les tables rondes en 2011.

Le 31 janvier 2012, la CAGP-ACPDP^{MD} comptait 1 173 membres en règle et 24 membres bénéficiant d'une période de grâce, pour un total de **1 197** membres. Ceci représente une diminution de 73 membres par rapport à la même époque l'an dernier.

Historique des adhésions :

Nombre total des membres en 2011-2012	Nombre total des membres en 2010-2011	Nombre total des membres en 2009-2010	Nombre total des membres en 2008-2009	Nombre total des membres en 2007-2008	Nombre total des membres en 2006-2007	Nombre total des membres en 2005-2006
1197	1270	1247	1326	1387	1367	1286

Les coordonnées de tous les membres en règle de la CAGP-ACPDP^{MD} sont affichées sur les versions anglaises et françaises du site www.unheritageapartager.ca / www.leavealegacy.ca dans la rubrique « Recherche de conseillers » ou « Recherche d'organismes de bienfaisance ». En 2011, le site a reçu 17 167 visites, comparativement à 17 104 en 2010 et à 16 186 en 2009. Les trois rubriques du site les plus consultées ont été les suivantes : *Qui fait des dons, Recherche de conseiller, et Glossaire.*

Objectif # 4 : Que 80 % de ses membres soient pleinement satisfaits des occasions de réseautage qui leur sont offertes

Selon le sondage que nous avons mené en octobre 2010 auprès de nos membres, 86 % des 260 répondants se sont dits très satisfaits ou satisfaits des possibilités de réseautage fournies par les activités **nationales** : 36 % se sont dits très satisfaits et 50 %, satisfaits.

Nous avons obtenu le même taux de satisfaction auprès de 336 répondants en ce qui concerne les activités **locales** : 35 % se sont dits très satisfaits et 51 %, satisfaits.

Réseautage social

À la fin de janvier 2012, environ 421 de nos membres avaient joint le groupe *Linked-In* réservé aux membres de la CAGP-ACPD^{MD} et nous avons six sous-groupes correspondant à six cours de formation sur les dons planifiés. En outre, nous avons obtenu 75 « Like » sur Facebook, 160 adhérents à Twitter et 217 adhérents à @CAGP2012. Nous espérons que ces initiatives contribuent grandement à améliorer la capacité qu'ont nos membres à échanger entre eux des nouvelles et leur savoir-faire.

Objectif # 5 : Qu'il y ait au moins vingt reportages positifs par année dans les grands médias au sujet des dons planifiés ou de la CAGP-ACPD^{MD}

En mai 2011, la table ronde de London a interviewé la directrice générale pour l'encart qu'elle a produit. La table ronde du nord de l'Alberta a cité la directrice générale lors de son AGA. La section locale du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} de Windsor-Essex a encarté un supplément en format tabloïd dans le magazine Windsor Life. La table ronde du sud de la Saskatchewan a fourni des annonces publicitaires pour le Regina Leader-Post et établi une présence en ligne permanente avec celui-ci. La table de Waterloo-Wellington a distribué 125 classeurs ainsi que le dépliant du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} aux membres du Estate Planning Council, du Estate Planners of Waterloo Region et du Advocis Golden Triangle Chapter. Quant à la table ronde du nord de la Saskatchewan, elle a publié une série de publicités dans le Saskatoon Sun à raison d'une annonce par semaine pendant en mai. La section locale du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} de la région de London a créé un supplément de 30 pages qui a été encarté dans le London Free Press le 4 mai et dans le Londoner le 19 mai 2011. La section de la région de Vancouver a mené une campagne médiatique pendant le mois du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} qui s'est concrétisée par un article dans le Vancouver Sun du 26 avril, un encart de 28 pages dans les journaux communautaires et trois forums publics. La section locale du Témiscamingue a acheté divers livres portant sur les dons planifiés, les a offerts aux bibliothèques de Haileybury et de New Liskeard en même temps qu'une affiche comportant le slogan « These People Made a Difference in the Lives that Follow » accompagnant les photos de plusieurs donateurs assorties d'un résumé de leurs histoires publiées dans les journaux locaux. La table ronde du Manitoba a élargi son public en dehors des villes en faisant de la publicité dans 48 journaux locaux. La table de Chatham-Kent s'est fait connaître dans sa collectivité en encartant 30 000 exemplaires d'un supplément dans le Chatham Daily News du 3 mai 2011. La section locale du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} a fait la promotion du programme par des annonces à la télévision et dans l'édition de la Nouvelle-Écosse du Chronicle Herald qui a alloué quatre pages au programme ainsi que dans le Senior's Advocate qui a consacré un numéro à ce sujet. Pour sa part, la section locale de Terre-Neuve a fait publier une annonce du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} dans le bulletin semestriel de l'association du barreau de Terre-Neuve distribué à plus de 400 professionnels exerçant dans le domaine du droit.

Nous sommes heureux de rapporter que la CAGP-ACPD^{MD} a une fois de plus fait l'objet d'un profil en trois paragraphes dans les Annual Public Accountability Statements 2010 (publiés à l'été 2011) des compagnies d'assurance Great-West, London Life et Canada-Vie. Le programme UN HÉRITAGE À PARTAGER y est

décrit à la page 19, parmi d'autres grands programmes comme le nouveau programme Initiative de normes de Imagine Canada.

Objectif # 6 : Que le rôle de la CAGP-ACPDP^{MD} devienne instrumental pour ce qui est de l'adoption de nouvelles dispositions législatives concernant les fiducies de rentes avec droit réversible à un organisme de bienfaisance et les dons de biens immobiliers

Le 14 juillet 2011, la directrice générale de la CAGP-ACPDP^{MD} a rencontré Liz Seymour, adjointe administrative de Peter Braid, député de Kitchener Waterloo. La discussion a porté sur la proposition faite par M. Braid d'examiner la question des incitatifs fiscaux fédéraux pour les dons de bienfaisance.

Pour la première fois dans l'histoire de la CAGP-ACPDP^{MD}, la directrice générale et la présidente du comité des relations gouvernementales ont rencontré des représentants du gouvernement avant les consultations sur le budget (pour le budget de 2012). Le 9 août, Diane et Susan Manwaring, qui est associée chez Miller Thomson LLP et présidente du comité des relations gouvernementales de la CAGP-ACPDP^{MD}, ont participé à deux rencontres à Ottawa. Elles ont eu une longue rencontre informative avec quatre membres du ministère des Finances, à savoir Bill Murphy, Sean Keenan, Ed Short et Blaine Langdon.

La deuxième rencontre a eu lieu avec Jonathan Finkelstein, conseiller en politiques de l'honorable James Flaherty, ministre des Finances. M. Finkelstein désirait mieux connaître la CAGP-ACPDP^{MD} ainsi que les façons d'encourager les Canadiens à faire des dons de bienfaisance par des incitatifs fiscaux.

En octobre 2011, la CAGP-ACPDP^{MD} a appris que Comité permanent des finances de la Chambre des communes allait mener une étude sur les incitatifs fiscaux pour les dons de bienfaisance. La CAGP-ACPDP^{MD} a également soumis un mémoire au comité et fait une présentation le 7 février 2012. Je remercie Robert Kleinman de la Fondation communautaire juive de Montréal qui a fait la présentation au nom de la CAGP-ACPDP^{MD}. Au moment de la rédaction du présent rapport, nous attendons toujours les résultats de cette importante étude.

Objectif # 7 : Que la CAGP-ACPDP^{MD} explore les possibilités de devenir un chef de file de la recherche en matière de dons planifiés au CANADA

Activités menées cette année :

1. En juin 2011, nous avons obtenu les résultats d'une enquête internationale sur les dons successoraux. Give Green Canada (un projet de Tides Canada Initiatives) et CharityVillage ont lancé une enquête internationale pour explorer le paysage actuel des dons testamentaires. L'enquête a été élaborée en consultation avec la CAGP-ACPDP^{MD}, l'AFP, le PPP, l'European Association for Philanthropy & Giving (EAPG) et la Showcase for Fundraising Innovation and Inspiration (SOFII) UK.
2. Avec Penelope Burke et Cygnus applied Research. Les membres de la CAGP-ACPDP^{MD} ont été invités à participer à leur récent sondage. Parmi les participants, on a dénombré 42 organismes sans but lucratif canadiens et américains : 15 000 de leurs donateurs ont répondu au sondage, dont 7 050 Canadiens.
3. Penelope a exposé les résultats de son sondage à la séance plénière du congrès annuel 2011 de la CAGP-ACPDP^{MD}.

Il est possible de consulter le résumé des résultats de ces deux sondages dans la section du site web de la CAGP-ACPDP^{MD} réservée aux membres.

.....

CAGP · ACPDP™

CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONS PLANIFIÉS

J'aimerais prendre un moment pour remercier les membres du conseil de la CAGP-ACPDP^{MD} pour le fidèle soutien qu'ils accordent à mon travail et pour leur leadership. Je désire également témoigner ma reconnaissance aux membres du comité opérationnel de l'association. Leurs commentaires et directives sont indispensables pour l'accomplissement de mon travail. Je tiens également à remercier les dirigeants et les bénévoles de tables rondes qui continuent à faire preuve de tant de dévouement envers nos membres en région.

Je tiens également à remercier le personnel de la CAGP-ACPDP^{MD} (Anne Williams, Richelle Richardson, Dominique Jolicoeur et Kat King), ainsi que notre pigiste, Diane Laundry, pour leur travail assidu et leur attitude positive dans tout ce qu'elles accomplissent. L'année que nous venons de passer a été tumultueuse, mais elle se termine sur une note forte, car nous pouvons compter sur une équipe solide et dévouée.

J'ai pris plaisir à travailler avec vous tout au long de l'année. Merci !

*Le tout respectueusement soumis par Diane MacDonald,
Directrice générale de la CAGP-ACPDP^{MD}*

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL POUR 2012-2013

Proposition

IL EST RÉSOLU QUE les quatre (4) candidats figurant sur la liste qui suit soient élus à titre d'administrateurs au sein du conseil d'administration de la CAGP-ACPD^{MD}, chacun d'entre eux pouvant siéger pour un mandat de deux ans, à savoir :

NOM	VILLE	PROVINCE / TERRITOIRE	ÉTAT DU MANDAT (pour 2012-2013)
*Bob Strachan	Ottawa	Ontario	1 ^e année du 2 ^e mandat
*Ross Young	Calgary	Alberta	1 ^e année du 2 ^e mandat
**Carla Gervais	Calgary	Alberta	1 ^e année du 1 ^e mandat
**Amanda Stacey	Toronto	Ontario	1 ^e année du 1 ^e mandat

* Mandat en cours

** Nouveau mandat

Membres dont le mandat est en cours (à mi-mandat, ou selon la nature de leur fonction)

NOM	VILLE	PROVINCE / TERRITOIRE	ÉTAT DU MANDAT (pour 2012-2013)
Marilyn Monson	Edmonton	Alberta	2 ^e année du 3 ^e mandat
Malcolm Berry	Toronto	Ontario	2 ^e année du 1 ^e mandat
Peggy Killeen	Montréal	Québec	2 ^e année du 1 ^e mandat
Darren Pries-Klassen	St. Catharines	Ontario	2 ^e année du 1 ^e mandat
Doug Puffer	Vancouver	Colombie-Britannique	2 ^e année du 1 ^e mandat

Membres sortants

NOM	VILLE	PROVINCE / TERRITOIRE
Roger Lee	Vancouver	Colombie-Britannique
Charles O'Neil	Halifax	Nouvelle-Écosse

CAGP · ACPDP™

CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONS PLANIFIÉS

NOTICES BIOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE 2011- 2012

Roger Lee (président) Avocat, Davis LLP

Roger Lee a obtenu un diplôme de droit à l'université de Dalhousie en 1993, puis est retourné à Vancouver pour faire son stage de droit et travailler chez Davis & Company en 1994. Après son admission au Barreau, M. Lee a mis sur pied une importante pratique dans le domaine des litiges ayant trait aux fiducies et aux successions. Il aide les particuliers et les organismes de bienfaisance aux prises avec des litiges concernant les testaments, les legs, l'administration des successions et il conseille particuliers fiduciaires et les fiduciaires constitués en fiducie ainsi que leurs représentants au sujet de leurs obligations et de leurs responsabilités légales. Il intervient également en faveur des bénéficiaires qui se posent des questions sur les actes de leurs fiduciaires.

M. Lee est président sortant de la sous-section des testaments et fiducies de la division de Vancouver de l'Association du Barreau canadien. Il est également membre du comité consultatif sur les testaments de la Continuing Legal Education Society of British Columbia et collabore à la rédaction de plusieurs publications en Colombie-Britannique qui se consacrent à l'administration des successions. Il figure dans le répertoire *The Best Lawyers in Canada* dans la rubrique *Fiducies et Successions* (Litiges) et est reconnu par Lexpert comme un chef de file dans le domaine du droit des successions et des fiducies.

M. Lee a en outre siégé au comité de direction de la table ronde de la CAGP-ACPD^{MD}, région de Vancouver, pendant près de trois ans. Il a par ailleurs été membre du sous-comité des ressources en matière de succession qui a produit des documents d'information très appréciés par les membres. Il a animé des ateliers lors de divers congrès annuels de la CAGP-ACPD^{MD}. Depuis 2007, il siège de plus au conseil d'administration de la CAGP-ACPD^{MD} dont il en est le président depuis 2010.

Marilyn Monson (vice-présidente)

Cette professionnelle de la collecte de fonds travaille avec des instruments de planification de dons depuis le milieu des années 1980. Tout au long de sa carrière, Marilyn a œuvré pour de nombreux organismes sans but lucratif, notamment pour le YMCA, la *Alberta Recreation Parks & Wildlife Foundation* (dont elle a participé à la création), les secteurs de la santé et de l'éducation, et travaille comme consultante. Dans tous les postes qu'elle a occupés, le développement a fait partie de sa description de tâches, à temps partiel au début, puis à plein temps, qu'il s'agisse de développement général ou de développement des dons planifiés.

Elle figure parmi les premiers membres de l'association canadienne des professionnels en dons planifiés et a été active au sein de la table ronde du nord de l'Alberta où elle s'est fait remarquer par son leadership. Elle est actuellement vice-présidente du conseil d'administration de la CAGP-ACPD^{MD}.

Charles L. O'Neil, B.A., B.Ed, EPC (secrétaire) Conseiller en dons planifiés

Charles travaille dans le domaine des dons planifiés depuis 1988 et est actuellement directeur des dons planifiés à la *QEII Health Sciences Centre Foundation* à Halifax. La Fondation collecte

CAGP • ACPDP™

CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONS PLANIFIÉS

11 M\$ chaque année pour le QEII, principal établissement médical tertiaire et quaternaire de la région atlantique. Avant de travailler au sein de l'équipe de la fondation, il était conseiller principal chez *O'Neil Planned Giving Services*, un cabinet-conseil qui aidait les organismes de bienfaisance établis dans les Maritimes à mettre sur pied et à gérer des programmes de dons planifiés.

Charles est membre de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés (CAGP-ACPD^{MD}) depuis 1996 et a déjà été président de la table ronde de la Nouvelle-Écosse et membre du comité de direction du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} dans cette province pendant plusieurs années. Il a siégé aux comités d'organisation des congrès nationaux de l'association de 2001, 2002 et 2007.

Charles est également membre du comité de rédaction de *Gift Planning in Canada* et est membre du *Halifax Estate Planning Council*, du *Advancement Advisory Committee of the Atlantic School of Theology*, et du comité des dons planifiés du diocèse anglican de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Il est aussi membre de la direction du Halifax Estate Planning Council.

Ross B. Young, CA, CFP (trésorier) **Associé chez Strategy Wealth Advisors Inc.**

Ross est un comptable agréé et un planificateur financier agréé qui se spécialise dans la fiscalité et la planification financière pour le compte d'entreprises et il a de l'expérience en matière d'aide aux fondations de bienfaisance. Ross est devenu comptable agréé en 1995 alors qu'il travaillait pour un important cabinet et a obtenu l'agrément de la CFP en 1999. Il a par la suite suivi le cours intensif de fiscalité offert par l'Institut canadien des comptables agréés. Ross a préparé du matériel de cours et donné de la formation pour le compte de l'Institut Canadien des Comptables Agréés à Calgary, à Edmonton, à Regina et à Vancouver. Ross siège actuellement au conseil d'administration de la CAGP-ACPD^{MD}.

Bob Strachan, **Conseiller en gestion de la richesse et planificateur financier, BMO Nesbitt Burns**

Bob a fait ses études à Toronto et à London et détient un baccalauréat en économie de l'université Western Ontario. Il travaille depuis trente ans, plus particulièrement dans le secteur des services financiers canadiens. Il a établi le service des fiducies personnelles chez Canada Trust à Ottawa en 1978 et a occupé divers postes dans le domaine des fiducies personnelles et de la gestion des placements avant d'être nommé vice-président régional adjoint aux opérations fiduciaires et bancaires pour l'est et le nord de l'Ontario. Bob a aussi occupé pendant huit ans plusieurs postes de responsabilité en matière de gestion financière à London et à Kitchener-Waterloo, notamment à titre de vice-président régional du centre-ouest de l'Ontario, avant de quitter Canada Trust en 1995.

Bob est retourné dans l'est de l'Ontario afin de mettre sur pied un service de gestion et de planification de la richesse chez BMO Nesbitt Burns. Aujourd'hui, il fournit des services financiers et des solutions de planification de la richesse à des particuliers, à des fiduciaires ainsi qu'à des groupes de clients et à des organismes sans but lucratif partout au Canada.

Bob, qui accorde un soutien actif au secteur de la bienfaisance depuis de nombreuses années, a siégé au conseil d'administration de United Ways de London, de Kitchener-Waterloo et d'Ottawa; des Fondations communautaires de Kitchener-Waterloo et d'Ottawa; du Kitchener-Waterloo

CAGP · ACPDP™

CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONNÉS PLANIFIÉS

Symphony; de la Fondation de l'hôpital d'Ottawa; du Alma College et des écoles St. Thomas et Elmwood, à Ottawa.

Il a donné de nombreuses conférences sur les dons planifiés et est un membre actif de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés. Ancien président de la table ronde CAGP-ACPD^{MD} à Ottawa, Bob est membre du conseil d'administration de la CAGP-ACPD^{MD} depuis 2010.

Malcolm Berry

Directeur, dons et planification successorale, SickKids Foundation, Toronto

Malcolm partage avec ses collègues la responsabilité d'amasser des fonds pour le *Hospital for Sick Children*, dont la réputation est internationale et de distribuer des subventions destinées à l'amélioration de la santé des enfants partout au Canada. La *SickKids Foundation*, une des plus importantes fondations au Canada, collecte chaque année quelque 100 M\$ et détient un fonds de dotation évalué à plus de 600 M\$. Avant de travailler à la fondation, Malcolm a travaillé pour *Magna International* et enseigné à la *St. Clement's School*.

Malcolm détient une maîtrise en administration des affaires de la *DeGroot School of Business* de l'université *McMaster*, un baccalauréat en éducation du *Ontario Institute for Studies in Education* de l'université de Toronto ainsi qu'un baccalauréat en Science de l'université Queen. Membre de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés depuis 2006, il a suivi avec succès le cours sur les dons planifiés offert par la CAGP-ACPD^{MD} et fait partie du comité éditorial du *Guide to Giving Back* du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}.

Peggy Killeen,

Directrice de la gestion, Royal Victoria Hospital Foundation, Montréal

Peggy possède quelque 25 ans d'expérience dans le domaine du développement et est spécialisée dans la gestion des organismes sans but lucratif et dans la collecte de fonds. Sa carrière a commencé en Afrique du Sud où elle a travaillé pour des organismes locaux de défense des droits de la personne et de développement communautaire. Peggy a travaillé à l'occasion de missions électorales des Nations Unies en Afrique équatoriale et en ex-Yougoslavie, puis a été contractuelle auprès des Nations Unies et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Au Canada, elle s'est consacrée à l'alphabétisation des adultes ainsi qu'à des services aux immigrants et à des services d'éducation et de santé. Elle a en outre enseigné dans le cadre du programme international de formation pour les droits de la personne offert par Equitas. Peggy est devenue membre de la CAGP-ACPD^{MD} en 2003 et a suivi avec succès, cette même année, le cours sur les dons planifiés offert par l'association à Banff. Elle animera un atelier sur la prise de décisions éthiques à l'occasion du congrès national 2011 de la CAGP-ACPD^{MD}.

Darren Pries-Klassen

Directeur général, Mennonite Foundation of Canada

Darren Pries-Klassen est directeur général de la *Mennonite Foundation of Canada*, l'une des plus importantes fondations publiques religieuses au pays. Il gère quelque 140 M\$ en avoirs et distribue annuellement 10 M\$ à des organismes de bienfaisance, principalement selon les directives des donateurs.

CAGP · ACPDP™

CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONS PLANIFIÉS

Avant cela, Darren avait travaillé pendant 12 ans à titre d'expert-conseil auprès de la fondation dans les domaines de la planification testamentaire et successorale, des dons planifiés et de l'éducation financière.

Il détient un baccalauréat en théologie de la *Canadian Mennonite University* de Winnipeg et est un planificateur financier agréé. He is also a graduate of CAGP-ACPDP's Canadian Gift Planning Course. Il a siégé à de nombreux conseils d'organismes avec ou sans but lucratif, notamment pour la *Mennonite Savings and Credit Union* basée à Kitchener et le *Welcome Inn Community Centre* de Hamilton. Il est membre de la CAGP-ACPDP^{MD} depuis 1998. Conférencier et éducateur prisé, Darren a donné plusieurs conférences pour des organismes nationaux, y compris pour la CAGP-ACPDP^{MD}.

Doug Puffer

Directeur, Dons planifiés, avancement de l'université, Simon Fraser University, Vancouver

Introduit par hasard à la carrière de collecteur de fonds, Doug est convaincu qu'il n'aurait pu faire de meilleur choix. Sa première expérience de collecteur de fonds bénévole a débouché sur son embauche par Ducks Unlimited, tout d'abord comme biologiste de la faune dans le nord de l'Ontario. Il s'est vu par la suite affecté à la collecte de fonds dans les bureaux de Kingston de ce même organisme. Quelque 14 ans plus tard, il a été engagé par l'université Queen's comme agent principal de développement et, par après, comme agent principal en dons planifiés.

En 2007, il a relevé le défi de mettre sur pied le programme de dons planifiés de l'université Simon Fraser. En trois ans, il a vu le programme croître de 23 M\$ à plus de 64 M\$ de promesses de dons et a tissé des relations avec des donateurs formidables qui font des dons pour toutes sortes de bonnes raisons.

L'idée de rendre le monde meilleur a été la pierre angulaire de ses valeurs personnelles et professionnelles. Selon lui, mettre les gens en relation avec un organisme de bienfaisance est l'une des façons les plus satisfaisantes de contribuer à l'amélioration du monde. Aider les gens à effectuer des dons patrimoniaux qui culminent en un don de fin de vie lui apporte une satisfaction sans bornes. Il estime que les philanthropes silencieux que les gens de sa profession aident sont les humbles héros de notre société.

Doug agit de plus comme bénévole et partage son expérience en agissant comme mentor et comme éducateur auprès de collecteurs de fonds qui débutent dans la profession. Il se tient à jour en faisant de la recherche, en écrivant et en étant actif au sein d'organismes professionnels. Il fait notamment partie du comité de rédaction de *Gift Planning in Canada* et donne des conférences. Admirateur inconditionnel de football universitaire, il a la chance d'avoir trois fils qui ont joué dans les ligues universitaires. L'un d'eux réalise aujourd'hui son rêve de jouer dans la Ligue canadienne de football.

CAGP · ACPDP™

CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONNÉS PLANIFIÉS

NOTICES BIOGRAPHIQUES DES CANDIDATS AU CONSEIL POUR 2012-2013

Amanda Stacey

Amanda est associée dans le bureau de Miller Thomson LLP à Toronto où elle travaille depuis 2004. Elle y fait partie du service aux clients privés, aux organismes de bienfaisance et aux OSBL. Dans l'exercice de ses fonctions, elle donne des conseils généraux, notamment en matière de gouvernance et de fiscalité, au Canada comme à l'étranger. Elle fait également de la planification financière et donne des conseils fiscaux à des particuliers et à des familles.

Amanda a obtenu un diplôme de premier cycle en commerce de l'université de Toronto (haute distinction) en 2001, puis un doctorat en jurisprudence à la même université en 2004. Elle a été reçue au Barreau de l'Ontario en 2005. Elle est également membre de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés depuis 2006 et membre depuis ce temps du comité de la formation de la table ronde de la région de Toronto. Par le passé, elle a aussi siégé au comité des conseillers professionnels en 2008-2009. Elle a été conférencière au congrès national de Vancouver en 2008 et de Niagara Falls en 2009. Elle a de plus siégé au conseil ontarien de la SLA en 2008-2009.

Carla Gervais

Carla travaille depuis 2008 pour le bureau de la région de Calgary de United Way à titre d'agente de dons majeurs et de dons planifiés. Elle travaillait précédemment au développement des fonds à la Wood's Home Foundation, au YWCA de Calgary, à la Bethany Care Society, à la Vancouver Art Gallery et à la Art Gallery of Hamilton. Elle est diplômée du Mohawk College et a suivi avec succès le cours Planned Giving for Canadian Fundraising Professional autrefois donné par l'AFP au centre de Banff.

Elle est actuellement membre de la CAGP-ACPD^{MD} et l'a été par intermittence au cours de ses 22 années de travail dans le domaine de la collecte de fonds pour le compte de divers organismes. Depuis deux ans, elle est membre de sa section locale du programme UN HÉRITAGE À PARTAGER, comme secrétaire et commanditaire de stand. Elle participe régulièrement aux activités de la table ronde du sud de l'Alberta et accorde son soutien à leur organisation.

Carla s'intéresse tout particulièrement aux dons planifiés sous forme de polices d'assurance vie ainsi qu'aux lois portant sur la fiscalité et aux répercussions qu'elles ont sur les dons planifiés.

Carla a acquis une solide expérience en siégeant à divers titres au conseil du Hal Rogers Endowment Fund (un conseil national de KIN Canada), de la section locale de la fibrose kystique, de la section locale de l'AFP (comme présidente des services aux membres), comme présidente du Kinette Club de Calgary, comme gouverneure adjointe du District 4 de KIN Canada et, depuis huit ans, comme présidente du programme Adopt-a-Family.

CAGP · ACPDP™

CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONS PLANIFIÉS

RÈGLES DE PROCÉDURE - CONCERNANT LES ASSEMBLÉES

1. Objectif des règles de procédures pour les réunions

L'objectif des assemblées des membres de la CAGP-ACPDPM^{MD} (ci-après désignée comme l'« Association ») est de recueillir l'opinion des membres de cette association sur les questions abordées à l'assemblée. L'objectif des réunions des membres du conseil d'administration de l'Association est de recueillir leur opinion concernant les questions abordées à la réunion. Pour que les membres comprennent les questions soulevées et puissent prendre des décisions éclairées, il est nécessaire qu'elles fassent l'objet de discussion. L'ordre doit régner, un certain contrôle doit être établi et des règles doivent être établies. Ces règles de procédure permettent de faire gagner du temps, de coordonner la discussion, de donner à tous les participants à la réunion l'occasion de prendre la parole et de maintenir la pertinence de la discussion.

2. Objectif des propositions

L'un des principes élémentaires de la procédure parlementaire, c'est que sans propositions et questions, il n'y a pas de débat. Un sujet défini doit être présenté à la réunion, sinon il ne peut pas y avoir de questions ni de discussions, et toutes les remarques manquent de pertinence. Avant qu'une question puisse être discutée lors d'une réunion, elle doit être soumise sous forme de proposition soumise par un membre et appuyée par un autre. (Si possible, la question devrait être soumise par écrit pour en garantir l'exactitude.) On peut alors discuter de la proposition, l'accepter, l'amender, la retirer ou la rejeter. Quand une proposition a été adoptée, elle devient résolution.

3. Prise de la parole

- a. **Reconnaissance par le président ou la présidente.** Un membre a la permission de prendre la parole seulement s'il a été reconnu par le président ou la présidente. Ses remarques doivent alors être adressées au président ou à la présidente.
- b. **Prise de la parole « pour » ou « contre » une proposition.** Quand un membre prend la parole concernant une proposition, il doit commencer ses remarques en déclarant s'il parle en faveur de la proposition ou contre la proposition.
- c. **Limites du temps de parole.** Tout membre prenant la parole pour défendre ou condamner une proposition ne peut parler que pendant une période ne dépassant pas deux minutes. Tout membre ayant pris la parole pour défendre ou condamner une proposition ne doit pas, sans la permission expresse du président ou de la présidente, donnée ou refusée à la seule discrétion du président ou de la présidente, parler de nouveau, sauf :

- I. avec la permission du président ou de la présidente, pour fournir une explication si les remarques de ce membre ont été mal comprises;
- II. s'il s'agit de la personne qui propose ou appuie une proposition, seulement à la demande du président ou de la présidente, pour répondre aux questions d'un des membres adressées au président ou à la présidente;
- III. si une personne qui propose une proposition désire fournir une réponse, afin de clore le débat, et à condition qu'il n'y ait pas d'autres membres désirant prendre la parole au sujet de la proposition en question.

4. Amendements

- a. Un amendement à une proposition peut être proposé à n'importe quel moment pendant la discussion. Aucune proposition ne peut être prise en considération si elle annule la proposition

principale.

b. Tout amendement doit être pertinent en regard de la proposition et ne peut l'amender que de l'une des trois manières suivantes :

- I. par l'omission de certains mots;
- II. par l'ajout de certains mots; ou
- III. par l'omission de certains mots et leur remplacement par d'autres.

5. Nombre d'amendements

Pour que la discussion puisse être limitée à un temps raisonnable, on ne pourra pas proposer plus de deux amendements lors d'une réunion. Cependant, dès qu'un amendement a été accepté ou rejeté, un autre peut être proposé, à condition bien sûr que son objectif soit différent de celui qui a déjà été rejeté.

6. Retrait des propositions

Les règles générales de procédure permettent le retrait d'une proposition avec le consentement de la personne qui l'a proposée et de celle qui l'a appuyée. Les amendements doivent être retirés en ordre inverse, avec le plein consentement de leurs parrains. Si l'un d'eux refuse de donner son consentement, la proposition doit être conservée.

7. Dépôt d'une proposition

Une proposition visant le dépôt d'une proposition n'est pas sujette au débat et ne nécessite qu'une majorité simple. Si la proposition vise le dépôt d'une question dans une limite de temps précise, on ne peut débattre que de l'aspect temps. Si elle est adoptée, la proposition en question revient automatiquement au moment prévu ou, si l'échéance n'a pas été précisée, elle reste classée jusqu'à ce qu'on adopte une autre proposition (ne pouvant pas faire l'objet d'un débat) à l'effet que « la proposition précédente soit maintenant prise à nouveau en considération ». Une majorité simple est nécessaire dans ce cas.

8. Questions

Si un membre désire poser une question ou obtenir une clarification concernant un sujet en cours de discussion lors de la réunion et s'il peut le faire sans interrompre une autre personne qui a pris la parole, le membre doit, après que le président ou la présidente lui a donné la parole, déclarer son intention, mais ne pas continuer sans avoir obtenu la permission du président ou de la présidente, à condition que sa question soit adressée au président ou à la présidente et ne soit pas utilisée pour discuter du bien-fondé du sujet discuté à ce moment-là de la réunion.

Rappel au règlement

Si un membre juge qu'un langage non approprié a été utilisé, qu'un argument non pertinent a été introduit ou qu'une règle de procédure n'a pas été respectée, ce membre a le droit de proposer un rappel au règlement, en interrompant l'orateur. Le rappel au règlement doit être énoncé de manière concise et claire. Le président ou la présidente prendra une décision sans qu'il y ait de débat. Le jugement du président ou de la présidente cependant pourrait faire l'objet d'un appel par le membre. Dans ce cas, le président ou la présidente répète sa décision ainsi que le rappel au règlement puis pose la question (ne pouvant pas faire l'objet d'un débat) : « La décision du président ou de la présidente est-elle adoptée comme jugement de cette réunion ? » Cette question est décidée à la majorité simple. Cela ne règle qu'un point de procédure et ne constitue pas un vote de confiance à l'égard du président ou de la présidente.

9. **Vote sur les propositions et leurs amendements**

Le vote sur les propositions et les amendements est effectué dans l'ordre inverse :

- a. sur l'amendement à l'amendement ou sur le deuxième amendement;
- b. sur l'amendement; puis
- c. sur la proposition ou sur la proposition telle qu'elle est amendée.

(N. B. L'adoption de l'amendement ne signifie pas l'adoption de la proposition : la proposition telle qu'elle est amendée doit faire l'objet d'un vote)

Un quorum est nécessaire pour qu'une question puisse être prise en considération, mais toutes les questions doivent être sanctionnées par la majorité des membres présents possédant le droit de vote, à moins que le règlement interne de l'association ne prévoie une situation différente.

10. **Voix prépondérante**

Les questions débattues dans les réunions du conseil d'administration seront décidées à la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, le président disposera d'une voix prépondérante. Les questions débattues dans les réunions des membres seront décidées à la majorité simple (sauf disposition contraire concernant une question particulière dans le Règlement). En tant que membre, le président a le droit de vote. En cas d'égalité des voix (après que le président ait voté ou se soit abstenu de voter), la question sera considérée comme rejetée.

11. **Propositions semblables**

On ne peut présenter lors de la même réunion ou lors d'une réunion suivante aucune proposition ou amendement qui soit semblable ou pratiquement semblable à une proposition ou à un amendement précédent ayant fait l'objet d'un vote lors d'une réunion.

12. **Reconsidération d'une proposition**

On peut proposer une proposition visant à reconsidérer un vote sur une autre proposition (sauf quand il s'agit d'une proposition de lever la séance ou de classer une proposition), qu'elle soit affirmative ou négative, à condition que cette proposition soit présentée lors de la même réunion que celle où l'autre proposition avait fait l'objet d'un vote. Une majorité simple est nécessaire. Il n'est pas possible d'amender la proposition de reconsidération, mais elle peut faire l'objet d'un débat si la proposition pour laquelle on propose de reprendre le vote en considération pouvait elle-même faire l'objet de discussions.

13. **Exception à la reconsidération**

Nonobstant ce qui précède, on ne peut pas présenter de proposition visant à reconsidérer une proposition si la proposition visée au départ a déjà été mise en vigueur.

14. **Ordre des délibérations**

L'ordre des délibérations est déterminé par le président ou la présidente ou avec son consentement. L'ordre des délibérations (ordre du jour) doit de préférence être distribué et approuvé au tout début de la réunion.

15. **Vote**

Tout membre peut demander un vote sur toute question (voir le paragraphe 8.14 du Règlement de l'Association). Il incombe au président de décider le moment de la tenue de ce vote, que ce soit immédiatement, plus tard au cours de l'assemblée ou après son ajournement (sauf si le vote porte sur l'élection d'un président ou sur une proposition d'ajournement, celui-ci devant avoir lieu

immédiatement). Le président établit aussi les modalités du vote (par exemple, scrutin secret ou non). D'habitude, le président demande à chaque membre présent, un par un, d'exprimer son vote et chaque vote exprimé est consigné selon le moyen établi le président. Puis les votes consignés sont comptés après qu'ils ont été tous exprimés, à moins qu'il ne soit clair pour tout observateur que la proposition a été approuvée ou rejetée. Il s'agit d'une méthode parmi d'autres que le président peut choisir d'employer.

Le résultat du vote confirme la sanction de la résolution par l'assemblée au cours de laquelle le vote a été demandé. Une demande de vote au scrutin secret peut être retirée à tout moment avant la mise aux voix de la question.

16. Levée de la séance

On peut à n'importe quel moment présenter une proposition visant à lever la séance. Elle ne peut pas faire l'objet de discussion, sauf si son intention est de reporter la séance à un moment autre que la prochaine réunion prévue, quand la discussion est permise sur ce point seulement. La proposition nécessite une majorité simple et, si elle est adoptée, la réunion se termine. Si elle est rejetée, la réunion continue.

Le président ou la présidente peut, à sa discrétion, refuser de présenter une proposition de levée de la séance si, selon son opinion, la proposition est proposée dans le but de faire obstruction à la réunion ou si elle rend impossible le traitement des points restant à aborder lors de la réunion avant la levée finale de la séance.